

PromoPost «Diffusion dans une commune politique»

Distribution à tous les habitants du territoire communal

La «Diffusion dans une commune politique» est une offre spéciale qui s'adresse aux autorités et administrations communales ainsi qu'aux organisations et institutions non commerciales. La zone de diffusion recouvre exactement le territoire communal.

Les localités (NPA et nom de la localité de destination) sont la plus petite unité que vous pouvez sélectionner pour la distribution de PromoPost. Elles ne correspondent pas obligatoirement à une commune et leur territoire peut, le cas échéant, s'étendre sur plusieurs communes. Les communes peuvent donc regrouper plusieurs localités et/ou parties de localités. Avec PromoPost «Diffusion dans une commune politique», vous atteignez de manière ciblée les habitants d'une commune.

La «Diffusion dans une commune politique» n'est disponible que pour les envois officiels de l'offre «PromoPost Clientèle privée et commerciale» distribués dans une commune déterminée. Une diffusion commerciale (uniquement dans les boîtes aux lettres et cases postales sans mention «Non merci – pas de publicité») n'est pas possible. La «Diffusion dans une commune politique» inclut également les cases postales dans les localités entièrement desservies. Les détenteurs de cases postales qui sont domiciliés hors de la localité sont desservis eux aussi. Les cases postales dans les localités qui ne sont desservies que partiellement peuvent soit être desservies entièrement, soit ne pas être desservies.

Passation d'ordre

Transmettez votre ordre au plus tard dix jours avant les jours de distribution souhaités, par téléphone ou en remplissant le formulaire de commande que vous trouverez à l'adresse www.poste.ch/promopost-commune.

Le deuxième jour ouvrable (hors samedi) suivant la réception de votre commande, vous recevrez de la part de la Poste les documents nécessaires au dépôt des envois, en particulier la confirmation d'ordre, la liste de diffusion et le bulletin de livraison. La saisie d'un ordre «Diffusion dans une commune politique» n'est pas possible au guichet.

L'offre ne peut être sollicitée que contre facture. Aucun paiement en espèces.

Prix

Les prix sont établis en fonction de l'offre «PromoPost Clientèle privée et commerciale» valable.

Pour les localités qui ne sont pas desservies entièrement (NPA et nom de la localité de destination), nous facturons un supplément fixé en fonction du nombre des envois pour une localité partiellement desservie:

Nombre d'envois par localité partiellement desservie	Supplément
Jusqu'à 250	50 c.
251–500	30 c.
501–1000	25 c.
1001–2500	20 c.
Dès 2500	15 c.

Tous les prix par exemplaire sont exprimés en CHF, hors TVA

Forfait annuel de saisie des ordres

Pour l'établissement de la liste de diffusion avec le nombre d'envois par localité entièrement ou partiellement desservie et pour la saisie de l'ordre spécial dans PromoPost Manager, nous facturons le montant unique de CHF 10.– par année civile et par commune, quel que soit le nombre d'ordres.

Informations, contact et conseil

Vous trouverez des informations détaillées dans les factsheets «Offre PromoPost» et «PromoPost Clientèle privée et commerciale» ainsi que dans les «Spécifications PromoPost» ou sous www.poste.ch/promopost.

Nous nous tenons à votre disposition pour un conseil personnalisé:

– **PromoPost Support Ouest** (NPA 1000–2999)
E-mail: promopost.ouest.pm@poste.ch
Téléphone 058 386 41 94

Poste CH SA
PostMail
Wankdorfallee 4
3030 Berne

www.poste.ch/promopost

LA POSTE 